



Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Le 31 octobre 2019

Communiqué de presse

PLF 2020 : la diplomatie culturelle doit poursuivre sa transformation

L'Assemblée nationale a adopté aujourd'hui en séance publique, le budget de l'action extérieure de l'Etat et notamment son programme 185 relatif à la diplomatie culturelle et d'influence et à la francophonie.

Rapporteur pour avis, au sein de la commission des Affaires étrangères, du budget de la diplomatie culturelle et d'influence, M. Frédéric Petit, se félicite particulièrement de l'accroissement des crédits en faveur de l'enseignement français à l'étranger. La subvention à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est, en effet, sensiblement augmentée de 25 millions d'euros pour s'établir à 408 millions d'euros en 2020. Ce niveau de financement n'avait plus été atteint depuis 2013.

Cette mesure emblématique du budget de la diplomatie culturelle et d'influence devrait permettre d'atteindre l'objectif fixé par le président de la République de doubler le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles et lycées français à l'étranger en 2030. Elle ne saurait cependant à elle seule accomplir l'indispensable tâche de transformation que la diplomatie culturelle française doit opérer pour affronter le monde incertain dans lequel nous vivons.

M. Frédéric Petit salue notamment les progrès accomplis depuis 2017 dans le pilotage des réseaux de l'influence française dans le monde et leur meilleure intégration dans une vision diplomatique cohérente, région par région. Il encourage le ministère des Affaires étrangères à poursuivre ses efforts dans le domaine du numérique et dans la gestion de ses personnels dans une logique davantage tournée vers la gestion des compétences plutôt que celle des carrières.

A l'instar de la réforme de l'enseignement français à l'étranger, M. Frédéric Petit encourage par ailleurs, le gouvernement à engager sans tarder celle du réseau culturel français dans le monde, afin d'en améliorer le fonctionnement et d'en accroître l'impact. A ce titre, le rapprochement de l'Institut français et de l'Alliance française, intervenu en début d'année, constitue un premier pas encourageant dans cette direction.

M. Frédéric Petit se réjouit enfin de l'adoption de son amendement exigeant du gouvernement, en amont du débat budgétaire, la publication d'un rapport annuel rendant compte de l'exécution des contrats d'objectifs et de moyens (COM) et des contrats d'objectifs et de performance (COP) des opérateurs intervenant dans le champ de l'action extérieure de l'Etat.

Contact presse :
Nadia Salem

presse@fredericpetit.eu
06 63 62 81 45

Frédéric Petit

Député des français établis en Allemagne et Europe centrale
Frederic-petit.eu – frederic.petit@assemblee-nationale.fr – 01 40 63 75 31